Saint-Denis,
Le 19 décembre 2017

PROGRAMME DE BOURSES d'EXCELLENCE de niveau Master 2 de l'Université de La Réunion pour l'année 2018-2019

- **Présentation :**

Depuis 2016, l'Université de La Réunion (UR) consacre 50 000€ de ses ressources propres au financement des bourses d'excellence pour des étudiants, titulaires de master 1 ou 2 obtenus dans les universités de la zone océan Indien (ZOI) élargie, qui souhaitent faire leur Master 2 à l'Université de La Réunion et, si possible, y poursuivre une thèse de doctorat. Le programme est proposé et géré par la Direction des relations internationales (DRI) de l'UR.

- **Bilan de l'année 2016-2017**

Les 7 étudiants lauréats de la bourse d'excellence ont obtenu leur M2 en juin 2017.
6 mois après l'obtention de leur diplôme :
- 2 ont obtenu une allocation régionale de recherche de doctorat, volet Interreg, pour poursuivre en thèse (en cotutelle)
- 3 ont trouvé un emploi
- 2 sont encore à la recherche d'un emploi

- **Objectifs du programme :**

- Inscrire l'Université de La Réunion comme le seul établissement français et européen de la zone océan Indien, la faire connaitre et reconnaître.
- Offrir une formation de qualité aux étudiants candidats
- Offrir une ouverture à l'international aux étudiants de la ZOI
- Former des doctorants pour l'UR et pour les pays partenaires afin d'accroître leur personnel enseignant, avec possibilité de cotutelles
- Nouer et développer des liens entre l'UR et les universités de la ZOI

- **Montant des bourses et ce qu'elles couvrent :**

Au maximum 7100 € par mois, pendant 10 mois (août 2018-mai 2019)

Avec cette bourse l'étudiant devra payer :

- Le billet d'avion
- L'inscription à l'Université et la sécurité sociale
- Le logement
- Les autres dépenses quotidiennes (vêtements, nourriture, livres, sorties, etc.)

Les SCAC peuvent décider de compléter ce programme en offrant aux lauréats des BGF partielles (ex : billets d'avion, prise en charge de la sécurité sociale, etc.), ou même complètes. Le cas échéant nous leur serions reconnaissants de bien vouloir en informer l'UR.

- **Versements :**

- Le 1er mois en espèces dès les premiers jours de l'arrivée
- Puis versements mensuels par virement

- **Pays éligibles :**

Zone océan Indien élargie :
Afrique du Sud
Australie
Comores (CEF)
Ethiopie
Inde
Kenya
Madagascar (CEF)
Maurice (CEF)
Mozambique
Swaziland
Seychelles
Tanzanie

- **Etudiants éligibles**

- Etudiants ayant déjà validé leur master 1 ou leur Master 2, dans une université de la ZOI élargie et souhaitant suivre un nouveau Master2.
- Etudiants Inscrits dans une université de la ZOI élargie ou être titulaire d'un Master 1 ou Master 2 obtenu depuis au plus 2 ans.
- Les candidats ne peuvent être déjà étudiants ou diplômés de l'UR ou de toute autre université française au moment où ils postulent.
- Les étudiants devront justifier, au moment de leur candidature, d'un niveau minimum B2 en français.

- **Masters de l'UR concernés (*liens hypertextes*)**

UFR ST

- Master Informatique
- Master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement parcours R.R.N.E.T Ressources et Risques Naturels des Environnements Tropicaux
- Master Energies
- Master Chimie
- Master Biologie, Ecologie et Evolution parcours Aquatiques Littoraux Insulaires

UFR SHE

- Master Génie civil Spécialité : Espaces Bâtis, Environnement et Energie
- Master Biodiversité, Ecologie et Evolution, parcours écosystèmes tropicaux terrestres
- Master Ville et Environnements Urbains

UFR DE

- Master Droit des affaires
- Master Droit Public
- Master Economie appliquée
- Master Droit Patrimoine parcours Droit Notarial
- Master Droit du Patrimoine parcours Droit Ingénierie Juridique du Patrimoine
- Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Carrières Bancaires et Financières

UFR LSH

- Master Lettres
- Master Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, parcours Monde anglophone
- Master Histoire
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement parcours Territoires et Sociétés de l'Océan Indien
- Master Information et Communication parcours Communication, culture et médias
- Master Sciences du Langage parcours Sciences du Langage et Mondes Créoles

UFR Santé

- Master Biologie-Santé

IAE

- Master Tourisme
- Master Marketing, vente

- **Calendrier :**

- **Déc 2017** : Lancement de la campagne auprès des Ambassades de France (SCAC) et Espace Campus France (ECF)

- **Janv 2018 :** Lancement des campagnes d'information auprès des établissements d'enseignement supérieur (EES) des pays par l'Espace Campus France ou SCAC, qui seront leurs seuls interlocuteurs (et non l'UR)

- **20 mars 2018** : Date limite de dépôt des dossiers pour les pays à procédure CEF. Les candidats doivent préciser dans leur dossier qu'ils postulent au programme de bourses d'excellence M2 de l'UR.

- **A partir du mois de mars 2018** : Candidatures des étudiants des pays n'appliquant pas la procédure CEF sur e-candidat (dates et modalités d'inscription à regarder sur : http://scolarite.univ-reunion.fr/inscription/procedures-dadmission/) Les candidats doivent préciser dans leur lettre de motivation qu'ils postulent au programme de bourses d'excellence M2 de l'UR

- **Juin 2018**: Sélection par les responsables des M2 et par la Commission des bourses d'excellence de la Direction des Relations Internationales de l'UR

- **Juin 2018 :** Communication des résultats aux lauréats et SCAC des Ambassades de France et ECF des pays d'origine des lauréats.

- **Une fois l'étudiant sélectionné**

- La DRI informe chaque SCAC et/ou ECF si l'un de leurs candidats est sur liste principale ou liste complémentaire.
- Si l'étudiant est sur liste principale, alors il doit s'inscrire sur la plateforme CEF s'il vient d'un pays à procédure CEF.
- Sinon il doit contacter directement l'UR.

- **Informations complémentaires sur le programme**

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter la responsable du programme, Sophie Prima (sophie.prima@univ-reunion.fr). Veuillez svp ne pas diffuser cette adresse aux EES ni aux étudiants.

- **Annexe**

- Notice du programme de bourses d'excellence

Saint-Denis,
Le 19 décembre 2017

PROGRAMME DE BOURSES d'EXCELLENCE de niveau Master 2 de l'Université de La Réunion pour l'année 2018-2019

- **Présentation :**

Depuis 2016, l'Université de La Réunion (UR) consacre 50 000€ de ses ressources propres au financement des bourses d'excellence pour des étudiants, titulaires de master 1 ou 2 obtenus dans les universités de la zone océan Indien (ZOI) élargie, qui souhaitent faire leur Master 2 à l'Université de La Réunion et, si possible, y poursuivre une thèse de doctorat. Le programme est proposé et géré par la Direction des relations internationales (DRI) de l'UR.

- **Bilan de l'année 2016-2017**

Les 7 étudiants lauréats de la bourse d'excellence ont obtenu leur M2 en juin 2017.
6 mois après l'obtention de leur diplôme :
- 2 ont obtenu une allocation régionale de recherche de doctorat, volet Interreg, pour poursuivre en thèse (en cotutelle)
- 3 ont trouvé un emploi
- 2 sont encore à la recherche d'un emploi

- **Objectifs du programme :**

- Inscrire l'Université de La Réunion comme le seul établissement français et européen de la zone océan Indien, la faire connaitre et reconnaître.
- Offrir une formation de qualité aux étudiants candidats
- Offrir une ouverture à l'international aux étudiants de la ZOI
- Former des doctorants pour l'UR et pour les pays partenaires afin d'accroître leur personnel enseignant, avec possibilité de cotutelles
- Nouer et développer des liens entre l'UR et les universités de la ZOI

- **Montant des bourses et ce qu'elles couvrent :**

Au maximum 7100 € par mois, pendant 10 mois (août 2018-mai 2019)

Avec cette bourse l'étudiant devra payer :

- Le billet d'avion
- L'inscription à l'Université et la sécurité sociale
- Le logement
- Les autres dépenses quotidiennes (vêtements, nourriture, livres, sorties, etc.)

Les SCAC peuvent décider de compléter ce programme en offrant aux lauréats des BGF partielles (ex : billets d'avion, prise en charge de la sécurité sociale, etc.), ou même complètes. Le cas échéant nous leur serions reconnaissants de bien vouloir en informer l'UR.

- **Versements :**

- Le 1er mois en espèces dès les premiers jours de l'arrivée
- Puis versements mensuels par virement

- **Pays éligibles :**

Zone océan Indien élargie :
Afrique du Sud
Australie
Comores (CEF)
Ethiopie
Inde
Kenya
Madagascar (CEF)
Maurice (CEF)
Mozambique
Swaziland
Seychelles
Tanzanie

- **Etudiants éligibles**

- Etudiants ayant déjà validé leur master 1 ou leur Master 2, dans une université de la ZOI élargie et souhaitant suivre un nouveau Master2.
- Etudiants Inscrits dans une université de la ZOI élargie ou être titulaire d'un Master 1 ou Master 2 obtenu depuis au plus 2 ans.
- Les candidats ne peuvent être déjà étudiants ou diplômés de l'UR ou de toute autre université française au moment où ils postulent.
- Les étudiants devront justifier, au moment de leur candidature, d'un niveau minimum B2 en français.

- **Masters de l'UR concernés (*liens hypertextes*)**

UFR ST

- Master Informatique
- Master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement parcours R.R.N.E.T Ressources et Risques Naturels des Environnements Tropicaux
- Master Energies
- Master Chimie
- Master Biologie, Ecologie et Evolution parcours Aquatiques Littoraux Insulaires

UFR SHE

- Master Génie civil Spécialité : Espaces Bâtis, Environnement et Energie
- Master Biodiversité, Ecologie et Evolution, parcours écosystèmes tropicaux terrestres
- Master Ville et Environnements Urbains

UFR DE

- Master Droit des affaires
- Master Droit Public
- Master Economie appliquée
- Master Droit Patrimoine parcours Droit Notarial
- Master Droit du Patrimoine parcours Droit Ingénierie Juridique du Patrimoine
- Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Carrières Bancaires et Financières

UFR LSH

- Master Lettres
- Master Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, parcours Monde anglophone
- Master Histoire
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement parcours Territoires et Sociétés de l'Océan Indien
- Master Information et Communication parcours Communication, culture et médias
- Master Sciences du Langage parcours Sciences du Langage et Mondes Créoles

UFR Santé

- Master Biologie-Santé

IAE

- Master Tourisme
- Master Marketing, vente

- **Calendrier :**

- **Déc 2017** : Lancement de la campagne auprès des Ambassades de France (SCAC) et Espace Campus France (ECF)

- **Janv 2018 :** Lancement des campagnes d'information auprès des établissements d'enseignement supérieur (EES) des pays par l'Espace Campus France ou SCAC, qui seront leurs seuls interlocuteurs (et non l'UR)

- **20 mars 2018** : Date limite de dépôt des dossiers pour les pays à procédure CEF. Les candidats doivent préciser dans leur dossier qu'ils postulent au programme de bourses d'excellence M2 de l'UR.

- **A partir du mois de mars 2018** : Candidatures des étudiants des pays n'appliquant pas la procédure CEF sur e-candidat (dates et modalités d'inscription à regarder sur : http://scolarite.univ-reunion.fr/inscription/procedures-dadmission/) Les candidats doivent préciser dans leur lettre de motivation qu'ils postulent au programme de bourses d'excellence M2 de l'UR

- **Juin 2018**: Sélection par les responsables des M2 et par la Commission des bourses d'excellence de la Direction des Relations Internationales de l'UR

- **Juin 2018 :** Communication des résultats aux lauréats et SCAC des Ambassades de France et ECF des pays d'origine des lauréats.

- **Une fois l'étudiant sélectionné**

- La DRI informe chaque SCAC et/ou ECF si l'un de leurs candidats est sur liste principale ou liste complémentaire.
- Si l'étudiant est sur liste principale, alors il doit s'inscrire sur la plateforme CEF s'il vient d'un pays à procédure CEF.
- Sinon il doit contacter directement l'UR.

- **Informations complémentaires sur le programme**

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter la responsable du programme, Sophie Prima (sophie.prima@univ-reunion.fr). Veuillez svp ne pas diffuser cette adresse aux EES ni aux étudiants.

- **Annexe**

- Notice du programme de bourses d'excellence